

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Conférence de Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, à la réunion des Cercles agricoles, aux Trois-Rivières, le 20 janvier 1887.—L'enseignement agricole donné par les journaux d'agriculture ; appréciation de la Gazette des Campagnes, par notre confrère de La Presse publiée à Montréal.

Causerie Agricole : Elevage des bêtes à laine.

Sujets divers : Protégeons les petits oiseaux.—Nécessité de l'assolement en horticulture.—Tenu du poulailler, au point de vue hygiénique ; récolte des œufs.

Choses et autres : Choix de morceaux de musique, en vente chez MM. Lavigne et Lajoie à Montréal.—L'agriculture doit être l'objet de notre prédilection.—Restitons au sol ce qu'on lui enlève par les récoltes.—Avoir peu de bétail et le bien nourrir.—Ce que fait le vrai mérite.

Recettes : Moyen de hâter la germination des graines.—Fouillage de la flanelle.

Conférence de Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières.

—Nous commençons à publier aujourd'hui, la remarquable conférence de Mgr Lafèche, qui doit tout particulièrement intéresser les cultivateurs. L'épiscopat Canadien, toujours si vivement intéressé au progrès agricole comme il l'est au développement de notre pays par la colonisation, se met toujours à la tête de ce mouvement qui devient, aujourd'hui plus que jamais, un besoin impérieux ; c'est pourquoi Son Eminence le Cardinal Taschereau et les autres membres de l'épiscopat Canadien ne manquent jamais d'honorer de leur haute approbation toutes les œuvres tendant à promouvoir le progrès agricole et à favoriser le défrichement de nos terres, en y joignant des enseignements dont nous devons tirer grand profit. C'est pour cela encore que Mgr Lafèche a voulu honorer de sa présence le premier congrès des cercles agricoles et y donner la conférence que nous commençons à publier aujourd'hui.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

Conférence de Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, à la réunion des cercles agricoles aux Trois-Rivières, le 20 janvier 1887.

Nous sommes heureux de pouvoir consacrer plusieurs pages de la Gazette des Campagnes, à la publication de cette remarquable conférence que nous empruntons au Journal d'Agriculture. Cette conférence pourrait être très profitable aux cultivateurs, si de temps à autre ils en faisaient la lecture en famille, afin de ne pas mettre en oubli les précieux enseignements donnés par Mgr Lafèche.

Monsieur le Président, Messieurs,

I.

Hier au soir, le révérend père Herbreteau a cru convenable de vous donner les raisons pour lesquelles, lui, prêtre et religieux, venait prendre la parole dans une réunion comme celle-ci, qui a uniquement pour but les choses de l'ordre temporel—l'exploitation la plus avantageuse des ressources agricoles de notre pays—les développements et le perfectionnement qu'il faudrait donner aux productions de notre sol pour assurer à notre peuple l'aisance et la prospérité à laquelle il aspire.

À plus forte raison, la présence d'un évêque dans les mêmes circonstances doit-elle vous surprendre quelque peu, et demande-t-elle aussi quelques mots d'explication. Je vous dirai donc que ces raisons sont les mêmes : car le prêtre est le représentant de l'évêque. Là où la présence du prêtre peut être utile, là où sa parole peut éclairer les esprits, diriger les volontés dans la voie du véritable progrès, là également l'évêque peut intervenir, parce qu'il ne saurait non plus, lui, être indifférent au bonheur et à la prospérité matérielle de son peuple, sachant combien l'une et l'autre peuvent contribuer à son perfectionnement moral et religieux.

II.

Vous avez entendu, hier au soir, le magnifique exposé que vous a fait le révérend père, sur les bienfaits que

l'agriculture procure à l'homme, comment cet art, qui est l'état normal de l'homme ici-bas, favorise admirablement son développement physique, moral et religieux, et comment il assure la prospérité et le bonheur aux familles qui s'y livrent conformément aux lois et aux vues de la Providence, et comment ces familles font la force et la richesse de la nation.

Mon intention, ce soir, est de vous entretenir du même sujet, mais à un autre point de vue; c'est de vous exposer les lois fondamentales que Dieu a établies pour assurer à l'homme l'aisance, la paix et le bonheur dans l'ordre des choses temporelles.

Depuis un siècle et demi environ, des savants se sont occupés activement de l'étude des lois qui conduisent les nations à la prospérité et à la richesse. Ils en ont fait une science à laquelle ils ont donné le nom d'*Economie politique*. Puis, se plaçant à des points de vue différents, ils ont inventé différents systèmes qui ont sans doute du bon et du vrai, mais aussi qui pèchent par quelques côtés, en ce que la plupart de ces systèmes sont trop exclusifs ou poussés au-delà des justes limites pour opérer le bien. Sans entrer dans l'examen de ces différents systèmes, je me placeraï à un point de vue plus élevé, et mieux en rapport avec mon caractère, pour vous dire avec certitude quelles sont les lois fondamentales de la véritable économie politique, c'est-à-dire les lois qui conduisent sûrement la famille et la nation à la prospérité et au bonheur dans l'ordre temporel. Ces lois, je les trouve dans l'Évangile, et formulées en quelques mots par le restaurateur de l'humanité lui-même. C'est une chose qui m'a toujours étonné que des hommes qui croient à l'inspiration des livres saints, et par conséquent à la certitude infaillible de toutes les vérités qui y sont contenues, aient cru que dans l'*ordre scientifique* comme dans l'*ordre économique*, les savants et les hommes d'état pouvaient se conduire sans en tenir compte, et que dans leurs différents systèmes, ils pouvaient sans danger admettre des principes et des conséquences contraires aux enseignements de la Révélation; comme s'il pouvait y avoir contradiction dans les œuvres de Dieu.

C'est donc une vérité bien consolante, Messieurs, que le Sauveur qui s'est fait homme pour relever et sauver l'homme, lui enseigne que le chemin du véritable bonheur ici-bas est en même temps celui qui le conduit le plus sûrement au bonheur éternel pour lequel il a été créé, et dont le désir irrésistible est la loi fondamentale de son être. Oui, Messieurs, le désir du bonheur est le premier besoin du cœur humain; c'est là le principe moteur de tous ses mouvements, de toutes ses aspirations. Le petit enfant, le jeune homme, l'homme fait, le vieillard cherchent également le bonheur, ils le poursuivent avec la même ardeur, avec une égale persévérance, sans jamais pouvoir l'atteindre complètement ici-bas, parce que l'âme humaine a des aspirations infinies que les biens périssables de la vie présente ne peuvent satisfaire, auxquelles le Bien Infini peut seul répondre pleinement. Mais elle sent instinctivement aussi qu'il y a un certain bonheur relatif auquel elle peut atteindre ici-bas, et le Sauveur a bien voulu lui enseigner en quoi consiste ce bonheur, et par quelles voies elle peut y arriver. C'est dans l'admirable discours de la montagne que Notre-Seigneur donne ce sublime enseignement.

Il commence d'abord par exposer les conditions morales et religieuses de ce bonheur, les sentiments dans lesquels doit être le cœur de l'homme par rapport aux choses de la vie présente, par rapport au prochain et par rapport à Dieu pour trouver la paix et la félicité. Puis venant aux biens

de la terre, aux choses nécessaires à la nourriture et au vêtement du corps, il commence par rappeler le dogme si consolant de la Providence, si propre à calmer les inquiétudes du cœur humain que les craintes et les incertitudes de l'avenir abreuvent si souvent d'amertume. "Ne vous inquiétez point de votre vie, dit-il, de ce que vous mangerez; ni au sujet de votre corps, de quoi vous le revêtirez. La vie n'est elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers; cependant votre PÈRE CÉLESTE les nourrit. Ne valez vous pas plus qu'eux? Et pour ce qui est du vêtement, pourquoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis de la campagne, comme ils croissent, cependant ils ne travaillent ni ne filent. Or, je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs qui aujourd'hui est et qui demain sera jetée au four, combien aura-t-il plus de soin de vous, hommes de peu de foi! Ne vous inquiétez donc point, disant: qu'aurons-nous à manger et à boire, et de quoi nous vêtirons nous? Car ce sont les païens qui ont de l'inquiétude pour toutes ces choses; et votre PÈRE CÉLESTE sait que vous en avez besoin."

Voilà, Messieurs, en quels termes admirables le Sauveur rappelle le dogme consolant de la Providence! Comment Il nous présente le bon Dieu comme le MEILLEUR DES PÈRES, ayant sans cesse les yeux ouverts sur les besoins de ses enfants, ne manquant jamais de leur donner le vêtement et le pain quotidien, quand ils observent fidèlement sa sainte loi. C'est ce que constatait le roi prophète quand il disait: "J'ai été jeune et je suis devenu vieux maintenant, et je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa race mendier son pain." ps. 35-36.

Mais, me direz-vous, s'il en est ainsi, l'homme juste n'a donc qu'à se croiser les bras et à attendre tranquillement que le bon Dieu lui donne le pain tout cuit, et le vêtement tout fait!! Non certes, Messieurs, ce n'est pas là le sens de cet enseignement profond; cet homme qui se croise les bras dans une lâche oisiveté, est loin d'être l'homme juste dont parle le saint roi David, puisque la paresse est la mère de tous les vices! Ecoutez plutôt la conclusion que Notre-Seigneur tire de cet enseignement: "CHERCHER DONC D'ABORD LE ROYAUME DE DIEU ET SA JUSTICE, ET TOUTES CES CHOSSES VOUS SERONT DONNÉES PAR SURCROÏT." VI-33.

Voilà, Messieurs, comment Jésus-Christ pose en trois lignes la base fondamentale et les véritables principes de toute économie politique—de la production, de l'administration et de l'usage des biens temporels ou de la richesse.

C'est dans l'observation des lois qu'il a établies ici bas concernant ces biens et les choses nécessaires à la nourriture, au vêtement et aux autres besoins de la vie présente, c'est-à-dire concernant tous les biens temporels dont l'homme peut avoir besoin.

Or, le royaume de Dieu ici-bas, où en d'autres termes, les sociétés civiles et politiques organisées selon le plan divin donné par Jésus-Christ, et selon les lois providentielles qu'il a établies, sont certainement les plus parfaites que l'on puisse concevoir. Il est donc important de rechercher quelles sont les lois que Dieu a établies dans ce royaume relativement aux biens temporels.

Ces lois, Messieurs, sont au nombre de trois, savoir: le TRAVAIL, l'ECONOMIE, la JUSTICE. Oui! donnez-moi une famille, une nation où la loi du travail soit fidèlement pratiquée, la loi de l'économie constamment observée, et la

justice toujours respectée, et je vous dirai sans crainte de me tromper, voilà une famille, voilà une nation où règne l'aisance et la prospérité, la paix et le bonheur.

“Heureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu.”
(p. 134. v. 15.)

Étudions quelques instants, Messieurs, ces lois fondamentales de la prospérité et du bonheur de l'individu, de la famille et de la nation, et sur lesquelles doit s'appuyer nécessairement toute la science de l'économie politique, si elle veut arriver à des conclusions pratiques, qui soient vraies et fécondes.—(A suivre.)

Les journaux d'agriculture.

Nous lisons dans *la Presse*, sous le titre

L'instruction agricole.—L'instruction agricole, on le sait, est la base de la prospérité de l'agriculture. Les cultivateurs, de nos jours, ont compris cette vérité. Ils cherchent à se renseigner autant que possible sur ce qui concerne la culture de la terre. Ils lisent les journaux agricoles où ils puisent des enseignements précieux qui les mettent en état de cultiver avec science et profit.

Un journal agricole est un bienfait pour l'agriculture. Il mérite l'encouragement du public et la protection de nos gouvernants. La province fait chaque année de grands sacrifices pour entretenir le *Journal d'Agriculture*, et le bien qu'il fait justifie amplement l'argent qu'on dépense pour lui garantir l'existence.

Il y a un autre journal agricole qui a rendu et qui rend encore de grands services à la cause de l'agriculture, c'est la *Gazette des Campagnes*. Pour l'aider à poursuivre sa mission d'enseignement agricole, les gouvernements précédents lui votaient \$750 par année.

En parcourant le budget de cette année nous regrettons de voir que cette légère subvention n'apparaît pas comme de coutume. Ce serait vraiment malheureux de retrancher ce petit montant si bien employé. Il n'y a pas un seul journal qui ait fait autant pour la cause agricole que la *Gazette des Campagnes*. Les grands journaux politiques ne peuvent consacrer que bien peu de temps à l'enseignement agricole, et lorsqu'ils le font, généralement ils citent la *Gazette des Campagnes*. Ses articles sont cités et reproduits par presque tous les journaux. Alors, c'est la province toute entière qui en bénéficie.

On causerait donc un grand tort à l'agriculture si on exposait cet excellent journal agricole à discontinuer sa publication. Il n'y a pas un seul gouvernement qui voudrait encourir cette grave responsabilité. Nous croyons que l'octroi ordinaire de \$750 en faveur de la *Gazette des Campagnes* a été oublié plutôt que retranché à dessein et nous espérons qu'on le lui accordera cette année comme par le passé. C'est un léger sacrifice qui rend les plus grands services à l'agriculture.....—*La Presse*.

Note de la Rédaction.—Nous informons notre bienveillant confrère de *la Presse*, que nous avons l'assurance que l'aide ordinaire donné à la *Gazette des Campagnes* sera inscrit dans le budget supplémentaire qui devra être soumis à l'approbation de la Législature Provinciale.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES BÊTES À LAINE.

De tous les animaux domestiques ou sauvages, aucun n'est répandu plus universellement que le mou-

ton sur la surface du globe; aucun aussi ne rend à l'homme des services plus importants et plus variés. On le trouve à la fois dans les cinq parties du monde. Les circonstances si diverses de climat, de sol et de régime auxquels il est soumis, ont fait varier à l'infini non-seulement ses formes, mais aussi ses habitudes, son tempérament et ses qualités.

Les différences marquées que présentent entre elles les races de bêtes à laine, dans les diverses parties du monde, montrent à quel point la nature du mouton est susceptible de subir toutes espèces de modifications, produites tant par le climat dans lequel il vit, que par les circonstances auxquelles on le soumet que par la direction qu'il plaît aux éleveurs de lui imprimer. C'est cette malléabilité qui a permis aux Espagnols d'améliorer la race mérine; c'est grâce à elle encore que les Anglais sont parvenus à créer de toutes pièces en quelque sorte les admirables races de Dishley, de Southdown, de Cotswold, de Leicester, de Cheviot, toutes si remarquables par les magnifiques produits qu'elles donnent à la boucherie.

Nous devons remarquer que plus nous avons éloigné le mouton du type primitif, et plus nous lui avons fait perdre des qualités qu'il possédait à l'état sauvage. L'esclavage l'a privé d'une partie de sa vitalité; il l'a rendu plus délicat, plus sujet à contracter toutes sortes de maladies; il lui a enlevé jusqu'à son instinct, et tel qu'il existe aujourd'hui, le mouton est à proprement parler un animal factice, qui ne peut ni pourvoir lui-même à sa subsistance, ni se garantir des dangers qui peuvent le menacer. C'est donc à nous à suppléer, par une sollicitude de tous les jours, à ce que nous lui avons fait perdre. Plus qu'on ne le croit, aucun animal n'exige plus de surveillance et de précautions de toutes sortes.

Il existe un nombre considérable de moutons; chaque pays a les siennes se distinguant parfaitement les unes des autres par des caractères particuliers.

“Chaque race de bêtes à laine, dit M. Eugène Gayot, possède des qualités qui lui sont particulières, comme aussi des défauts qui lui sont propres. Les unes, douées d'une grande précocité, de beaucoup de dispositions à l'engraissement rapide, produisent une quantité considérable de viande de bonne qualité, mais exigent des soins particuliers, une nourriture constamment abondante, et portent le plus souvent une toison commune. D'autres, dont la laine est fine et tassée, sont tardives et peu avantageuses au point de vue de la boucherie. Il en est enfin, qui, distinguées par leur sobriété, par leur rusticité, ou par la puissance lactifère des femelles, sont, ou de trop petite taille, ou d'une conformation imparfaite, ou défectueuses sous quelque autre rapport.

“On ne peut donc pas proprement dire qu'il y ait une race irréprochable, ni même supérieure à toutes les autres d'une manière absolue. C'est au cultivateur qu'il appartient d'apprécier quelle est celle qui lui rendra le plus de services, et qui prospérera le mieux dans les circonstances particulières au milieu desquelles il se trouve placé. Avant de faire un choix, il devra donc commencer par un examen approprié de la localité, et étudier avec soin les aptitudes et les besoins de chaque race en particulier. Il rapprochera ces divers éléments, étudiera le climat, les fourrages,

les débouchés qui pourront lui assurer une vente facile soit pour la laine, soit pour la viande. Ce n'est qu'à la suite de ces recherches que le cultivateur pourra déterminer quelle est la race qui, en lui offrant les plus grandes chances de réussite, permettra de lui donner les bénéfices les plus élevés, ou, en d'autres termes, de lui payer son fourrage le plus cher. En agissant au hasard, il courrait grand risque de commettre quelque chose de ces lourds contre-sens qui ont souvent conduit à leur perte des hommes intelligents d'ailleurs.

« Ce que nous appelons *race* n'est qu'une modification du type primitif, amenée par les circonstances du milieu desquelles ont vécu les animaux, et aussi par la direction que l'homme a donnée à leur élevage. La nourriture, le climat, le traitement auxquels ils ont été soumis ont influé peu à peu sur leur constitution.

« Dans les pays riches, couverts de pâturages abondants et de bonne qualité, les animaux ont acquis une taille élevée et un grand poids; en même temps ils sont devenus exigeants sous le rapport du régime; dans les sols arides, ils ont pris l'habitude de la sobriété; leurs lèvres se sont amincies pour leur permettre de pincer l'herbe de plus près; ils se sont accoutumés à marcher beaucoup pour trouver leur nourriture, mais leur taille et leur poids ont sensiblement diminué.

« Si nous transportons sur un sol pauvre les races puissantes dont la forte taille est le résultat d'une alimentation régulièrement abondante et substantielle, elles ne pourront y vivre. Si au contraire, dans un pays de gras pâturages, nous introduisons des moutons de petite taille, accoutumés à chercher leur nourriture dans les brassailles, les friches, ils y prospéreront sans aucun doute, mais ils seront loin d'y donner des produits aussi élevés que ceux qu'on aurait obtenus de grande taille, plus en rapport avec la richesse du pays.

« La fertilité des pâturages n'entrera pas seule en ligne de compte dans son choix; il sera aussi d'une haute importance pour le cultivateur, d'étudier le climat et la nature du sol. Certaines races préfèrent un terrain sec et calcaire; à d'autres il faut l'air vif des montagnes. Il en est qui résistent parfaitement aux influences d'un climat et même d'un sol humide, et qui y prospèrent mieux que partout ailleurs. Le cultivateur ne peut apporter trop de soins à l'étude de ces particularités, car le succès de son entreprise en dépend en grande mesure.

« Une dernière recherche consistera dans l'observation des circonstances économiques de la localité où le cultivateur est appelé à opérer. Ce n'est que de la vente des produits que résultent les bénéfices; aussi convient-il de créer de préférence les moutons qui sont le plus recherchés dans ses environs, le succès de la vente dépendant naturellement beaucoup de la facilité des débouchés. Dans les endroits dont l'industrie principale consiste dans l'engraissement, le cultivateur ne pourra mieux faire que de choisir une race dont la boucherie soit la principale destination. Si la richesse du pays qu'il habite repose surtout sur l'élevage ou l'élevage des moutons à laine fine, il agira sagement, dans la plupart des cas, en adoptant l'industrie du pays qu'il habite. La concurrence qui y existe naturellement entre les marchands, habitués à

venir s'y approvisionner, lui permettront de tirer de ses toisons le meilleur prix possible.

« Il est important de choisir des races de moutons bien adaptées aux pâturages dont on dispose. Les cultivateurs commettent souvent à ce sujet une erreur grave qu'il importe de rectifier. Ils s'imaginent pouvoir introduire sur un sol pauvre et aride des animaux de grande taille, habitués à une nourriture abondante, à la condition de leur consacrer un parcours considérable. Or, quelque étendue de bruyères, de chaumes maigres ou de pacages pauvres que l'on mette à la disposition du troupeau de grande race, il ne pourra jamais y trouver une nourriture suffisante pour prospérer. D'un côté, la nourriture ne serait pas assez substantielle; de l'autre, ces animaux, élevés sur de gras pâturages, sont presque toujours d'un tempérament mou et lymphatique, par suite mauvais marcheurs et impropres à utiliser les rares brins d'herbe que l'épaisseur de leurs lèvres les empêcherait de tondre d'aussi près que ne le font les petits moutons du pays. Il leur faudrait, pour y prospérer, une activité double et triple de celle qui est nécessaire aux moutons de petite taille, puisque leur poids deux ou trois fois aussi fort les oblige à consommer une quantité correspondante de nourriture. Or nous venons de faire remarquer, au contraire, que les animaux de grande race péchaient presque toujours par leur énergie.

« On peut donc poser en principe, que l'introduction d'une race perfectionnée supérieure à celle du pays, mais aussi dans la plupart des cas plus exigeante sous divers rapports, ne réussira pleinement qu'en tant que le cultivateur aura préalablement préparé sa terre à pouvoir lui fournir aussi riche et aussi abondante que celle que produit le pays d'où elle a été tirée.

Les races communes de bêtes à laine sont nombreuses, et elles ont été formées par la négligence des éleveurs; elles ne répondent presque jamais aux localités et le plus souvent elles ne donnent pas un produit d'une valeur suffisante pour payer les frais que leur entretien exige.

Les cultivateurs qui tiennent à obtenir les plus grands revenus possibles par l'élevage des moutons, accordent beaucoup de soins à la production de la laine et de la viande; ils cherchent sans cesse à améliorer leurs races de moutons de manière à la rendre profitable.

La Province de Québec possède des races communes, reconnaissables à leur conformation défectueuse et à leur laine grossière. Ces moutons engraisseront difficilement, et leur toison n'a qu'une bien faible valeur sur le marché. Ces races ont cependant des qualités qu'on ne rencontre pas chez aucune des races perfectionnées; elles sont sobres et rustiques, se contentent d'une nourriture peu recherchée et résistent parfaitement aux intempéries de notre climat; leur entretien coûte peu et elles sont d'une santé robuste. Aussi, quoiqu'il soit nécessaire de les améliorer tout en cherchant à obtenir le perfectionnement désirable, on doit tendre sans cesse à leur conserver ces qualités précieuses.

Nos races canadiennes ont encore un autre défaut qui déplaît beaucoup aux éleveurs: elles sont petites de taille; mais avec un peu de soins dans les accou-

pléments, on fera certainement disparaître ce défaut, et cela sans exiger aucune augmentation de dépenses. La principale cause de la diminution de taille de nos races de moutons est la liberté qu'on laisse aux accouplements. D'ordinaire les jeunes femelles et les jeunes mâles servent à la reproduction de l'âge de huit à neuf mois, et les femelles donnent leur premier agneau vers l'âge d'un an; c'est un an trop tôt, du moins dans l'état actuel de l'élevage du mouton. Une agnelle n'a atteint sa croissance complète que vers un an et avant la reproduction ne peut se faire avec avantage. Les fatigues de la gestation arrêtent la femelle dans sa croissance, son agneau se ressent de ces fatigues et ce dernier se développe peu. Cette manière d'agir se continuant pendant plusieurs générations, la taille des moutons diminue nécessairement.

Une autre cause de la diminution de la taille de nos moutons, c'est le manque de nourriture convenable. Cette cause exerce une influence notable. Tout animal qui ne reçoit pas pendant sa croissance la nourriture dont il a besoin, reste nécessairement petit. Cependant cette dernière cause n'a pas l'importance de la première.—(A suivre.)

Protégeons les petits oiseaux.

La neige est passée pour ainsi dire, et le printemps nous arrive avec son cortège de petits oiseaux de toutes sortes, puissants protecteurs de nos récoltes. Veillons donc sans cesse pour assurer la sécurité de ces petits défenseurs qui viennent protéger nos champs contre les insectes qui s'attaquent à nos plantes et aux arbres fruitiers. A l'heure qu'il est, laissons ces petits oiseaux chercher leur nourriture devant les portes de nos maisons, de nos granges, de nos étables, sur les fumiers, où ils détruisent d'innombrables quantités de graines de plantes nuisibles aux récoltes.

Au nom de l'intérêt agricole, respectons, nourrissons même ces petits oiseaux créés par Dieu pour protéger nos moissons, nos légumes, nos arbres et nos fruits contre les attaques et les dégâts des insectes. Nourrissons les, protégeons-les pendant ces rudes journées où le froid se fait encore sensiblement sentir. Que dans nos écoles on apprenne aux jeunes enfants à respecter les petits oiseaux, à ne pas leur tendre des pièges pour le plaisir de les garder cinq à six jours dans une cage, après lesquels ils meurent étant habitués à une entière liberté.

Instruisons plutôt ces jeunes gens en leur rappelant les nombreux services que les petits oiseaux nous rendent lorsqu'ils fréquentent nos champs et nos jardins, nos bocages et même la forêt. Disons-leur que c'est à cette destruction qu'ils font de nos petits oiseaux, uniquement par amusement; que nous voyons nos pommiers ravagés par les chenilles et tant de petits insectes que nous ne connaissons pas, que nous ne voyons même pas! ces pommiers, dont les feuilles, les fleurs et les fruits naissants, rongés par les insectes, sont en grande partie détruits en quelques jours, comme s'ils eussent été brûlés par des coups de vent ou de soleil! ces pommiers, dont les fruits arrivés à un état de développement plus avancé, sont rongés intérieurement par un ver, la pyrale des pommes! ces pommiers, dont un si grand nombre

sont morts depuis un certain nombre d'années uniquement par suite de la destruction d'une grande partie de leurs feuilles par les insectes, ce qui a arrêté la végétation de ces arbres!

Apprenons leur, à ces jeunes enfants qui en agissent ainsi parce qu'ils ne connaissent pas la portée de cette déprédation de nos petits oiseaux, apprenons-leur, à ces enfants, que l'homme ne saurait vivre sans le secours de l'oiseau. En effet, qui protégera nos moissons, nos arbres de toutes sortes, contre les ennemis innombrables d'insectes que nous ne pouvons saisir, si nous détruisons les petits oiseaux qui défendent nos récoltes de tous genres, et sans lesquels toute végétation aurait bientôt, anéantie par suite de la rapide et incalculable multiplication des insectes rongeurs, disparu sur la terre.

Enfin, pour parler des mauvaises graines qui infestent nos champs de plantes nuisibles! qui les empêchera de germer, si les petits oiseaux ne sont plus là pour les chercher à terre et s'en nourrir? Dites-leur donc, aux jeunes enfants qui fréquentent nos écoles, toutes ces choses afin qu'ils les gravent dans leur mémoire, et réfléchissent sur les effets désastreux qu'entraîne la destruction de nos petits oiseaux.

En protégeant les petits oiseaux, nos fidèles alliés dans les bons comme dans les mauvais jours, nous nous préparons d'abondantes récoltes en tout genre. Ces précieux auxiliaires nous demandent, pour les services qu'ils nous rendent, un peu de reconnaissance: c'est, il est vrai, chose rare aujourd'hui, mais ne leur refusons pas cette preuve de notre estime pour les services qu'ils nous rendent. Epargnons-les de nos coups meurtriers, ces petits oiseaux que Dieu commande de respecter, et il nous en récompensera par d'abondantes récoltes dans nos champs, nos vergers et nos jardins, et un jour viendra où, enfin appréciant les services que certains oiseaux nous rendent, nous bénirons Dieu de nous les avoir donnés pour compagnons et auxiliaires de nos travaux.

Nécessité de l'assolement en horticulture.

Aujourd'hui, grâce à nos sociétés d'horticulture qui en ont donné le mouvement par des expositions de fleurs et de fruits de toutes sortes, l'horticulture est entrée dans le goût de nombre de cultivateurs désireux d'entourer leurs maisons de magnifiques pelouses de jardins de fleurs, en y joignant la culture de menus fruits qui ne les déparent pas, il ne nous paraît pas inopportun d'entretenir nos lecteurs d'une question intéressante qui, si elle était plus connue, éviterait aux amateurs bien des déceptions, bien des insuccès, nous voulons parler de l'assolement en horticulture.

L'assolement dont on ne parle guère que lorsqu'il s'agit d'horticulture, consiste à approprier chaque culture au terrain qui lui convient. Il implique aussi que les plantes se succèdent de telle façon que chacune d'elle ne demeure pas trop longtemps ou ne revienne pas trop souvent sur le même terrain, et ne l'épuise pas des principes nécessaires à son existence; ou bien que l'ordre de succession des plantes soit réglé de telle manière qu'elles se nuisent réciproquement le moins possible, et qu'elles se servent au contraire mutuellement de préparation. Enfin, il faut qu'entre les semis ou la plantation de chaque espèce,

il s'écoule un espace de temps suffisant pour permettre au sol de subir les modifications ou les préparations nécessitées par sa nature, la saison ou autres circonstances locales. Ces principes, qu'aucun cultivateur n'ignore, quoiqu'il ne les mette pas toujours en pratique pour la culture de ses champs, et qui font cependant la base de toute bonne agriculture, peuvent s'appliquer en tous points à la culture des jardins, et devraient y être mis plus souvent en pratique.

Cependant rien n'est plus fréquent que de voir procéder en horticulture d'une façon tout opposée, c'est-à-dire que l'on ne fait aucun cas de la nécessité de l'assolement pour le jardinage.

On possède un jardin, petit ou grand, dans le voisinage de la maison, et l'on se fait un orgueil de le couvrir de pelouses, de massifs, de bordures, de plates-bandes qui restent toujours à la même place et qui ne sont pour ainsi dire jamais modifiées, ni dans leurs dimensions, ni dans leur ornementation.

S'agit-il de pelouses que l'on établit dans la partie la plus voyante du jardin et qui en occupe une grande partie en face même de la maison, au gazon usé, détruit, succèdera un autre gazon. On resème, on re-gazonne avec plus ou moins de soin, parfois sans même labourer, se contentant de gratter un peu la terre dans les places dégarnies pour y faire prendre la graine. D'autres fois on laboure bien, mais sans fumer; quelquefois on fume; mais combien ces soins sont insuffisants pour rendre la fertilité et la propreté à ce terrain, fatigué d'avoir longtemps porté du gazon et envahi par une légion de mauvaises herbes sauvages, qui tendent toujours à reconquérir leurs droits en se substituant aux espèces cultivées!

Est-ce ainsi qu'on opérerait en agriculture?—Malgré la fumure, qui ne rend au sol qu'une partie des éléments utiles enlevés, sans y détruire les principes funestes excrétés par les plantes cultivées précédemment, ne ferait-on pas succéder au gazon une plante d'une autre nature, laquelle, puisant dans le sol des principes différents de ceux exigés par le gazon, et y déposant au contraire des éléments propres à sa végétation, reposerait et réparerait ce sol, tout en le préparant au retour prochain de la pelouse? Et s'il s'agissait en même temps de nettoyer le sol de toutes les mauvaises plantes qui l'auraient envahi, le cultivateur, après avoir nettoyé le gazon, labouré et fumé sa terre, n'y cultiverait-il pas une plante sarclée, telle que pomme de terre, betterave ou autre, qui, exigeant dans le cours de sa culture plusieurs façons, plusieurs binages, mettrait cette terre dans un état de propreté qui permettrait, après un ou deux labours et une fumure copieuse, d'y ramener le gazon, sans inconvenir.

Il est vrai que rien n'est plus désagréable comme de voir devant son habitation, à la place d'une pelouse et d'un joli tapis vert, une terre nue ou un champ de pommes de terre, de betteraves ou autres plantes de ce genre. Cependant, dans certains cas, il n'y a pas d'autre remède, à moins qu'on ne puisse substituer sur une certaine épaisseur ou mélanger en quantité à la terre fatiguée de la terre nouvelle; mais ce procédé, possible dans quelques cas et sur une petite échelle, devient la plupart du temps impraticable et dispendieux. Il y a aussi les arrosements avec engrais liquides, les engrais pulvérulents, etc., qui, ré-

pandus à la surface du sol, produisent d'heureux résultats; mais il est des cas où le mal n'est plus réparable par tous ces expédients.

Au lieu de l'assolement dont nous venons de parler, au gazon usé on fait succéder un autre gazon qui devient moins beau que le précédent; puis trois, quatre gazons et plus se succéderont ainsi, devenant de plus en plus laids et maigres. On accuse alors la graine d'être mauvaise; on s'en prend à ceux qui ont le soin du jardin, au fournisseur de graines; puis, enfin, en désespoir de cause, et lorsqu'il n'en est plus temps, on demande conseil à des hommes compétents.

Si, laissant la question des pelouses, nous examinons la décoration des massifs ornés, les plates bandes de fleurs et où l'on cultive les menus fruits, nous y verrons la même indifférence à présider à leur assolement.

Il en résulte qu'au bout de quelques années, on remarque dans ces cultures, et sans qu'on se rende toujours bien compte du pourquoi, que telle plante, qui autrefois réussissait parfaitement, boude maintenant qu'elle est souffreteuse, couverte d'insectes, qu'elle ne fleurit plus, ou seulement peu et mal, et qu'elle devient enfin incultivable et semble se déplaire dans ce terrain.

Ces faits sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le pense, et il est peu de jardiniers attentifs qui n'aient eu l'occasion de les observer. Telle plante, par exemple, qui ne voulait plus pousser ni fleurir dans un jardin où elle prospérait autrefois, et dont on avait été obligé d'abandonner la culture, y étant rapportée quelques années plus tard, se remettait à végéter avec vigueur et à fleurir abondamment pour recommencer à bouder quelque temps après.

On pourrait en dire autant des cultures du potager, et multiplier les exemples à l'infini. Il nous suffit d'avoir appelé sur ce sujet l'attention des personnes qui s'occupent des jardins, pour les convaincre qu'en horticulture comme en agriculture, un bon assolement est une condition indispensable de réussite et de succès durables.

Le poulailler.

Hygiène.—Le poulailler et tous ses meubles et ustensils doivent être tenus avec la plus extrême propreté; il faut souvent le blanchir à la chaux. L'eau, boisson des poules, doit être renouvelée plusieurs fois par jour et les vases rincés tous les matins. On doit mettre à la portée des volailles, du sab'e fin ou mioux de la cendre, en quantité suffisante pour qu'elles puissent s'y plonger. Donner aux volailles une nourriture substantielle et à discrétion, des herbes en quantité suffisante. Les œufs confiés aux couveuses doivent provenir de poules jeunes et vigoureuses accompagnées de coqs ayant les mêmes qualités. Les poulets doivent être l'objet de soins les plus attentifs, faire en sorte qu'ils ne soient pas exposés à l'humidité et qu'ils reçoivent une nourriture abondante.

Moyennant ces simples et faciles précautions, le poulailler n'aura presque jamais de sujets malades et les épidémies n'y pénétreront pas: ni pépie, ni diarrhée, ni goutte, etc., ni poux, ni autres parasites.

Les cultivateurs qui ont pour leurs volailles le quart des soins qu'ils prodiguent à leurs gros animaux, en

perdent bien rarement; tandis que ceux qui les abandonnent sans soin d'aucune sorte, qui les laissent séjourner dans un poulailler infect, privé d'air et de lumière, dont les excréments ne sont enlevés qu'une ou deux fois par an, etc.; ces cultivateurs, disons-nous, se plaignent de la mortalité qui frappe leurs volailles.

Il en est des animaux comme des hommes. Ces derniers, lorsqu'ils habitent des logements à bonne exposition, suffisamment spacieux, tempérés l'été, chaud l'hiver, tenus toujours proprement; lorsqu'ils se nourrissent d'aliments substantiels et satisfont largement aux besoins de leur estomac, ne sont pas sujets aux mille maladies de tous genres qui affectent les populations placées dans des conditions contraires.

Chez les volailles, il est sage et économique de tuer le sujet qui, paraissant souffrir, ne semble pas revenir de lui-même à la santé après quelques jours, afin de l'utiliser comme aliment. Mais, nous le répétons, ce cas se présente excessivement rarement lorsqu'on soigne les poules et leur logement, comme nous venons de le recommander. Dans le cas contraire, tous les remèdes sont impuissants; le mal doit être coupé dans sa racine.

Récolte des œufs.—Quelque soit leur destination, les œufs doivent rester dans les pondoirs le moins de temps possible. Il suffit, en effet, qu'ils restent pendant quelques heures soumis à la chaleur des pondueuses qui se succèdent dans les nids pour déterminer un commencement d'activité dans le germe et les rendre impropres à l'incubation, d'une difficile conservation et d'une qualité inférieure. On doit visiter les nids des pondueuses deux ou trois fois par jour. Lorsque cette occupation est remplie par la personne qui a la direction du poulailler, habituées à sa présence, les poules ne quittent même pas les nids, où l'on prend les œufs sous elles.

Choses et autres.

Choix de morceaux de musique, exécutés par la bande de la cité de Montréal.—Les MM. Lavigne et Lajoie, viennent de publier un choix de morceaux de musique de la Fanfare du 65^e bataillon de la milice volontaire. Ce choix comprend quatorze morceaux, portant différents titres, et dont les connaisseurs font les plus grands éloges. Les prix varient de 60 cts à 35 cts chaque. On peut se les procurer en s'adressant aux MM. Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre Dame, Montréal. Nos remerciements pour l'envoi qui nous a été fait d'une marche "Les volontaires," de facile exécution, très gaie, et dont le prix est de 35 cts.

L'agriculture doit être l'objet de notre prédilection.—Si nous savions apprécier l'importance de l'agriculture et la noblesse du travail qu'elle commande, nous serions loin de voir la charrue délaissée comme elle l'est dans notre chère Province; tous les dévouements se tourneraient vers elle pour la rendre aimée et florissante par les cultivateurs qui la dédaignent pour ainsi dire d'une manière alarmante. Haut les cœurs, que notre devise soit *cruce et aratro*. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Personne n'ignore que l'agriculture est la base de tout le côté matériel de ce monde; que "sans l'agriculture, en deux jours, tout retournerait au néant."

Nous l'avons déjà dit, et nous le répéterons à satiété, le remède à cette plaie qui dévore nos populations rurales: l'émigration, nous le trouverons dans l'enseignement agricole dans nos écoles primaires, dans les écoles spéciales d'agriculture et fermes expérimentales, dans les cercles agricoles et par les journaux d'agriculture; n'allons pas chercher ailleurs les moyens d'arrêter cette funeste émigration qui dépeuple nos campagnes.

Le jour, mais ce jour-là seulement, où le moyen et le petit cultivateurs auront quelque instruction des choses de leur état, l'agriculture sortira de la routine qui n'amène que misères et désolations dans nos campagnes, qui fait le vide dans les maisons, qui enlève de notre pays la jeunesse, force vive de l'agriculture.

Ce jour béni, qui fera de l'agriculture le plus heureux de tous les états, elle qui en est déjà le premier, le plus indépendant et le plus honnête, qui retiendra et ramènera aux champs et conséquemment aux principes religieux et moraux, tant de malheureux de toutes les classes égarés par le clinquant des villes, de l'industrie, etc., ce jour-là qui doublera la production agricole de notre pays, nous en verrions l'aurore.

Que l'enseignement agricole, par tous les moyens possibles; soit la principale préoccupation des gouvernements et des gouvernés. Comprendons donc sérieusement que l'un de nos premiers devoirs est d'apprendre les principes rationnels de la culture aux cultivateurs et de les enseigner à tous puisque, comme nous l'avons dit plus haut, l'agriculture est la base de tout le côté matériel de ce monde, et que sans l'agriculture, en deux jours, tout retournerait au néant.

Restituons au sol ce qu'on lui enlève par les récoltes.—La terre n'est jamais inactive et modérée dans ses exigences; elle demande qu'on lui restitue seulement une partie de ce qu'elle a donné. Elle laisse à l'homme la jouissance de tout ce qu'elle produit, et ce que l'homme lui rend, elle lui en tient compte avec de riches intérêts. La terre est d'autant plus généreuse que celui qui la cultive est généreux avec elle; mais comme elle donne plus qu'elle a reçu, il s'en suit qu'elle sait puiser à d'autres sources les matériaux qu'elle met en œuvre. Mais si le cultivateur a tout ruiné par excès d'avidité, s'il a exprimé des mamelles de la terre jusqu'à la dernière goutte, alors elle est malade, et il s'écoule souvent un siècle jusqu'à ce que, par ses seules ressources, elle recouvre la force nécessaire pour alimenter un nouveau nourrisson.

Avoir peu de bétail et le bien nourrir.—L'axiome agricole qui dit: "Il vaut mieux avoir peu de bétail, mais bien nourri, que d'en avoir beaucoup et mal nourri," est dans la bouche de tous les cultivateurs; cependant beaucoup y manquent plus ou moins, les uns par insouciance, les autres faute de se rendre compte de la quantité et de la valeur relatives des fourrages qu'ils ont en grange ou des pacages qu'ils disposent pour leurs animaux, comparativement au nombre de têtes de bétail qu'ils ont à nourrir. Lorsque la production agricole ne permet pas à un cultivateur de disposer d'une quantité suffisante de nourriture pour son bétail, il doit diminuer le troupeau afin que chaque bête puisse recevoir sa ration normale. Cette réduction est une mesure de sage économie.

Ce que peut faire le vrai mérite.

La vente sans précédent du *Siroyp allemand*, de Boschee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la Toux et des troubles les plus sévères au poumon. Il agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal, guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le mémoire du médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix: 75 cents pour de grandes bouteilles.

RECETTES

Moyen de hâter la germination des graines.

Faites tromper vos graines dans un verre d'eau de fontaine ou de rivièrè, encore mieux d'eau de pluie pendant douze heures. Toutefois, si leur enveloppe ou tégument propre qui enveloppe l'amande était épais et d'une nature cornée, on laisserait macérer les graines pendant quelques heures de plus. Au bout de ce temps, retirez-les et mettez-les dans une nouvelle eau où vous aurez versé six gouttes d'acide chlorhydrique.

(acide muriatique) par verre. Après six heures de cette nouvelle macération, retirez-les, séchez vos graines à une température douce, mêlez-les à du sable et semez les; vous répandez ensuite sur la terre, en forme d'arrosement, l'eau qui a servi à la macération.

Le développement des graines ainsi préparées est extrêmement rapide.

Foulage de la flanelle.

Pour empêcher la flanelle de rétrécir, on recommande le procédé suivant: On dissout une once de perles dans un seau d'eau et on y laisse l'étoffe plongée pendant douze heures puis on chauffe et on la lave sans frotter, en la remuant en tous sens. Après cela on plonge la flanelle dans un autre eau contenant une cuiller de farine de blé pour un seau d'eau et on la travaille comme précédemment. Ainsi traitée la flanelle devient belle et claire, et se rétrécit à peine.—*La science populaire.*

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska. }
No. 902.

PRUDENT RENOUF, rentier, Hospice Renouf, yeoman, dûment assisté et autorisé par son conseil judiciaire ci-après nommé, Gonzague Renouf, charron, Joseph Rioux, marchand, Gonzague Rioux, marchand, Alphonse Rioux, marchand, François-Xavier Lemieux, commis, époux commun en biens de Dame Emma Rioux, et la dite Dame Emma Rioux dûment assistée et autorisée par son dit mari, Dame Marie Virginie Rioux, épouse contractuellement séparée, quant aux biens, d'Alphonse Rioux, cultivateur, fils de Narcisse, et le dit Alphonse Rioux mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse, Cécilie Rioux, fille majeure et usant de ses droits, Ludger Renouf, yeoman, Narcisse Renouf, yeoman, tous de la paroisse de Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, Louis Roy, cultivateur, de la paroisse de St-Simon, époux commun en biens de Dame Marie Clémentine Renouf, et la dite Dame Marie Clémentine Renouf, dûment assistée et autorisée par son dit mari, et le dit Louis Roy en sa qualité de tuteur dûment élu en justice à Théophile Renouf, enfant mineur de feu Théophile Renouf, cultivateur de Trois-Pistoles, et de feu Dame Lucie Roy, son épouse, et aussi en sa dite qualité de conseil judiciaire du dit Hospice Renouf sus-nommé, Maxime Dumont, cultivateur, de St-George de Cacouna, en sa qualité de tuteur dûment élu en justice à Justine, Aimée, Ernestine, Marguerite et Jean-Baptiste Dumont, enfants mineurs issus de son mariage avec feu Dame Marie Virginie Renouf, Maxime Dumont fils, cultivateur, du dit lieu de St-George de Cacouna, Ernest Rioux, mécanicien, de la ville de Fraserville, tous, à l'exception des dits Gonzague Renouf et Ludger Renouf, en leur qualité d'héritiers bénéficiaires de feu Cyrien Renouf, marchand, de la dite paroisse de Trois-Pistoles, Dame Marie Hélène Rioux, épouse contractuellement séparée des biens de Louis Théodule Beaudoin, cultivateur, de la paroisse de St-Henri, dans le district de Québec, et le dit Louis Théodule Beaudoin mis en cause pour autoriser et assister sa dite épouse,

Demandeurs,

vs.

JOSEPH RIOUX, fils d'Etienne, cultivateur, de la paroisse de St-Eloi,

Défendeur.

Sur motion des Demandeurs, il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Fraserville, le 14 avril 1887.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

POULIOT & POULIOT,

Procureurs des Demandeurs.

21 avril 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT,
District de Kamouraska, } Pour le District de Kamouraska.
No. 8360.

Le vingt avril 1887.

DAVID BERTRAND, marchand, de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles,

Demandeur,

vs.

OLIVIER RIOUX, ci-devant de St-Jean-de-Dieu, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.

P. LANGLAIS,

G. C. C.

21 avril 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi: Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.